Registre public simplifié des traitements RGPD

Intemporelle & StudioManagerEurope

Version publique : 25 novembre 2026
Responsable du traitement : Intemporelle & StudioManagerEurope — EURL — RCS Tours 107 397 358
Adresse : 1, impasse du Palais, 37000 Tours, France
DPO indiqué dans les documents publics : François Dimpre — DPO-175986 — privacy@intemporelle.eu

---

1. Objet du document

Intemporelle tient un registre des activités de traitement conformément à l'article 30 du RGPD. Le présent document est une **version publique simplifiée** destinée à démontrer l'existence de cette démarche sans divulguer les informations internes, les paramètres techniques, les procédures de sécurité ni la méthode d'analyse commerciale.

Cette publication ne constitue ni une certification, ni un audit juridique, ni une déclaration de conformité générale.

2. Périmètre public

Le registre couvre les traitements liés aux activités publiques d'Intemporelle, notamment :

- la présentation des activités et les demandes de contact ;
- les demandes de devis et de rendez-vous ;
- l'analyse publique de sites web et la gestion des comptes associés ;
- la production et la consultation de rapports ;
- les paiements et obligations comptables lorsqu'ils sont activés ;
- les communications nécessaires au fonctionnement des services ;
- la sécurité technique, les journaux nécessaires et la gestion des accès.

Les traitements éventuels réalisés pour des clients de Studio Manager Europe relèvent de documents contractuels et opérationnels distincts, selon les services réellement activés.

3. Principes appliqués

Les traitements sont organisés selon les principes suivants :

- finalités déterminées et information des personnes ;
- collecte limitée aux données nécessaires ;
- accès réservé aux personnes habilitées ;
- durée de conservation définie selon la finalité et les obligations applicables ;
- possibilité d’exercer les droits prévus par le RGPD ;
- mesures de sécurité adaptées aux risques identifiés ;
- revue et mise à jour du registre lorsque l’activité, les outils ou les prestataires évoluent.

4. Informations non publiées

Pour des raisons de sécurité, de confidentialité et de protection de la méthode professionnelle, cette version ne publie pas :

- le détail des champs collectés et des règles de scoring ;
- les paramètres d’architecture, de sauvegarde et de sécurité ;
- les configurations de comptes et d’accès ;
- les durées opérationnelles détaillées par outil ;
- les procédures internes de gestion des incidents ;
- les contrats, annexes techniques et justificatifs de prestataires ;
- les règles commerciales et la méthode détaillée d’accompagnement.

Ces éléments sont conservés dans le dossier documentaire interne et peuvent être examinés dans le cadre approprié d’une mission, d’un devis accepté ou d’un échange professionnel portant sur le périmètre concerné.

5. Contact relatif aux données personnelles

Pour toute question relative aux traitements de données personnelles ou à l’exercice des droits :

François Dimpre — DPO-175986
privacy@intemporelle.eu

6. Révision

Dernier examen documentaire : 25 novembre 2026.
Le registre doit être réexaminé lorsque les traitements, les services, les prestataires ou l’architecture évoluent.

Document public simplifié — Intemporelle & StudioManagerEurope. Il ne remplace pas le registre interne complet et ne constitue pas une certification juridique.